

# Conseiller les agents pour construire un parcours individualisé de formation

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrones

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24, [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

Professionnaliser les responsables, chargés ou gestionnaires de formation dans leur rôle de conseiller pour contribuer à l'élaboration de parcours individualisés de formation, d'accompagnement des agents de la collectivité

### Public Visé

- Responsables • Chargés ou gestionnaires de formation • Conseillers en évolution professionnelle • Conseillers en parcours professionnels • Chargés de mobilité

### Pré Requis

Connaître la réforme de la formation et les outils RH comme le CPF, le congé formation, la formation statutaire obligatoire, niveau confirmé

## Objectifs pédagogiques

Professionnaliser les responsables, chargés ou gestionnaires de formation dans leur rôle de conseiller pour contribuer à l'élaboration de parcours individualisés de formation, d'accompagnement des agents de la collectivité

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation – action élaborée autour d'exemples concrets, de construction d'outils (grille d'entretien et de suivi)
- Echanges d'expérience entre stagiaires, mises en situation
- Exposé théorique
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Qualification Intervenant.e.s

Conseillère en développement de compétences

## Parcours pédagogique

- Rappel des textes réglementaires sur la formation dans la fonction publique
- Focus sur le décret du 22 juillet 2022
- Définition de la notion d'individualisation des parcours de formation
- Méthodologie pour mener un entretien conseil avec un agent pour bâtir son parcours individualisé de formation
- Mises en situation d'entretiens individualisés
- Comment identifier les compétences acquises de l'agent ?
- Comment mesurer l'écart de compétences en fonction du projet professionnel ?
- Quels parcours individuels de formation envisager ?
- Quelle suite à donner à la formation de l'agent ?

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
  - **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

## Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

## Durée

**14.00** Heures  
2 Jours

## Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	<b>1 280.00</b>
Inter Adhérent (Par personne) :	<b>1 180.00</b>



Contactez-nous !

Julien LAUDAT  
Responsable formation

Tél. : 0153391424  
Mail : julien.laudat@adiaj.org